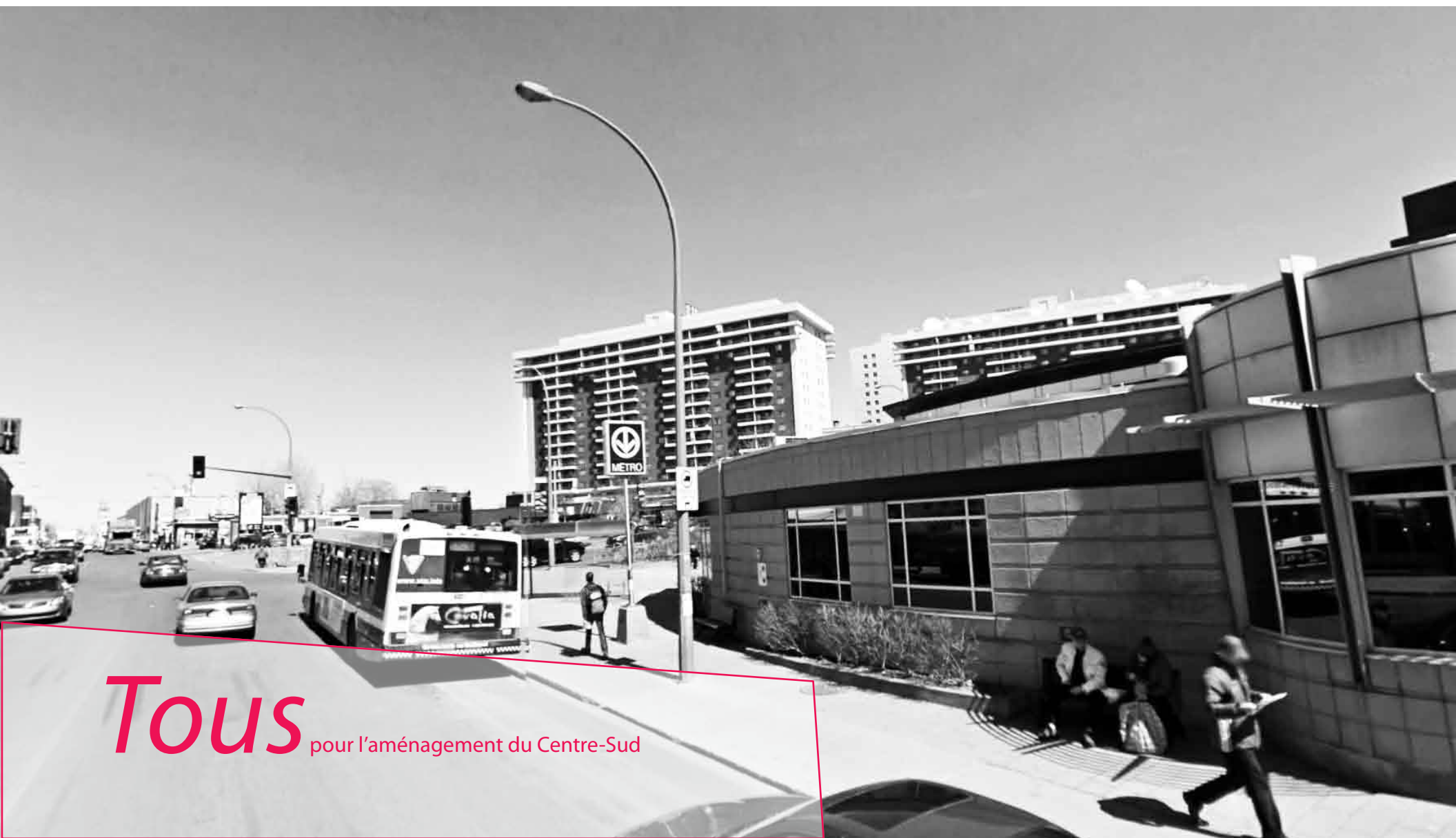


Mai 2011

PPU Sainte-Marie

Mémoire présenté par le comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud



Tous pour l'aménagement du Centre-Sud

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION _LE PPU SAINTE-MARIE	1
2	LE COMITÉ-CONSEIL <i>TOUS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SUD (TACS)</i>	2
2.1	Description et historique	
2.2	L'Atlas et la démarche cartographique	
2.3	Participation à la présente réflexion _ démarche de l'Atlas	
3	PROPOSITIONS GÉNÉRALES	5
3.1	L'identité et l'image du quartier	
3.2	La circulation, les transports et le stationnement	
3.3	La densification	
3.4	Le verdissement	
3.5	L'économie sociale et les organismes communautaires	
3.6	La sécurité alimentaire	
3.7	La « gentrification » et le maintien des populations locales	
3.8	L'innovation!	16
4	PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
4.1	La rue Ontario	
4.2	Le Pôle Frontenac	
4.3	Le secteur de la JTI Macdonald	
4.4	Le secteur Parthenais	
4.5	Le secteur de la cour de triage	
4.6	Le secteur aux abords de la rue Notre-Dame	
4.7	Le patrimoine religieux	
5	ANNEXES	21

1. INTRODUCTION _LE PPU SAINTE-MARIE

De faubourg à quartier central montréalais, Sainte-Marie ne cesse de se transformer au fil des époques. Marquée par les périodes d'expansion et de développement, mais aussi par des moments difficiles et des ruptures importantes, Sainte-Marie absorbe les vagues de changement et se forge une identité propre.

Aujourd'hui appelée à se questionner sur son avenir, aux formes que son quartier prendra, au visage que celui-ci montrera, la population de Sainte-Marie est confrontée à différents enjeux urbains et sociaux de taille, mais se voit par ailleurs offrir une formidable opportunité de redéfinir ses objectifs de développement et d'élaborer une vision qui fera du quartier un véritable milieu de vie fort, dynamique et distinct.

Fidèle à son habitude de se positionner sur le devenir du Centre-Sud et les transformations urbaines qui s'y rattachent, le **comité-conseil Tous pour l'aménagement du Centre-Sud (TACS)** présente ici son mémoire sur le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour Sainte-Marie, présenté par l'Arrondissement Ville-Marie.

Réalisé suite à une série de rencontres et de séances de travail avec les différents acteurs du milieu social et communautaire de Sainte-Marie, ce mémoire regroupe différentes réflexions au sujet d'enjeux jugés prioritaires par le milieu et qui sont intrinsèquement liés au développement du quartier Sainte-Marie.

D'ailleurs, les discussions au sujet du PPU Sainte-Marie ont mis en lumière, une fois de plus, l'importance de l'implication d'une pluralité d'acteurs du milieu social et communautaire dans le développement des grands projets structurants pour le quartier (par exemple le Pôle Frontenac, le sud du secteur Parthenais (anciennement les « Portes Sainte-Marie), le site de la JTI Macdonald et la cour de triage, etc.).

TACS propose donc ici plusieurs réflexions et quelques pistes de solutions pour faire du redéveloppement de Sainte-Marie une histoire de succès et une source de fierté pour ses résidants.

2. LE COMITÉ-CONSEIL TOUS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SUD (TACS)

2.1 DESCRIPTION ET HISTORIQUE

Le comité conseil Tous pour l'Aménagement du Centre-Sud (TACS), anciennement connu sous le nom Table pour l'Aménagement du Centre-Sud, a été mis sur pied en 1996. Coordonné par la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, il regroupe des acteurs provenant de différents milieux (communautaires, culturels, institutionnels, des affaires, résidants). L'instance de direction du TACS est composée statutairement de représentants de la CDEC Centre-Sud-Plateau Mont-Royal, la CDC Centre-Sud, l'Association des résidants des Faubourgs et l'Arrondissement de Ville-Marie ainsi que de Ron Rayside, de Rayside Labossière, à titre de personne-ressource. À ce groupe peut se greffer annuellement un maximum de quatre personnes intéressées. Le comité travaille dans une vision intégrée de l'aménagement en tenant compte de l'activité économique et commerciale, la vie culturelle, l'habitat, les espaces verts et le développement communautaire. Depuis sa mise sur pied, il y a près de 15 ans, le comité-conseil TACS a travaillé sur plusieurs dossiers majeurs tels que l'emplacement de Bibliothèque nationale du Québec, le projet de développement de la Société Radio-Canada, la venue du CHUM au centre-ville, l'élaboration, etc.

Par son expertise, il a contribué et participé aux nombreuses consultations liées à divers projets touchant l'aménagement du territoire. Les principaux objectifs du comité-conseil TACS sont de favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux d'aménagement et de développement urbain et de faire émerger une vision d'ensemble. Ainsi, le comité-conseil TACS s'active à :

- s'informer et informer les différents acteurs du quartier, résidants, organismes, entreprises, institutions du Centre-Sud et les différents paliers gouvernementaux des enjeux autour des projets d'aménagement et de développement urbain ;
- promouvoir le développement urbain pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés du quartier ;
- développer des actions d'information, d'animation, de représentation et de mobilisation pour réaliser les objectifs ci-dessus nommés.

Le comité-conseil TACS assure donc à la fois un rôle de :

- Expertise et veille
- Représentations
- Soutien dans l'établissement des priorités d'aménagement, d'enjeux et de vision d'ensemble
- Diffusion et partage d'informations

2.2 L'ATLAS ET LA DÉMARCHE CARTOGRAPHIQUE

Dans l'optique de faire de l'aménagement un enjeu public, de rendre disponible l'information, de participer à la vulgarisation de l'information, à la sensibilisation et à l'animation, le comité-conseil – Tous pour l'Aménagement du Centre-Sud (TACS) travaille, depuis le début de l'année 2010, sur un ambitieux projet de cartographie. Ce projet s'inscrit dans un contexte de repositionnement du collectif visant à affirmer son rôle conseil et de support aux acteurs du milieu dans la discussion, l'appropriation et l'animation autour des enjeux d'aménagement du quartier. Depuis quelques années déjà, les principaux acteurs sociaux du Centre-Sud sont réunis autour de l'instance de concertation locale qu'est la Table de développement social Centre-Sud (TDS) dans le but de se donner une vision commune des enjeux du territoire, des besoins de sa population et d'identifier collectivement des priorités pour soutenir un développement local inclusif, harmonieux et mobilisateur de l'ensemble des forces vives. La TDS a initié une démarche de planification stratégique d'un développement social durable pour laquelle une panoplie d'enquêtes, sondages, études, portraits et consultations ont été réalisés. Depuis la fin de l'hiver 2010, la TDS travaille sur un diagnostic de milieu qui intègre et analyse toutes ces données. Le TACS a structuré son projet cartographique en fonction des différentes sections du diagnostic. Le projet alimente ainsi la réflexion générale sur les enjeux de développement du territoire et contribue, de façon plus particulière, à développer la connaissance et susciter le dialogue sur les enjeux d'aménagement.

Les travaux du projet cartographique ont débuté dans un contexte où le chapitre d'urbanisme de l'arrondissement, réalisé en 2004, n'a jamais été adopté. Le comité-conseil TACS avait joué un rôle important au sein de la coalition pour la révision du Plan d'urbanisme du secteur Est de Ville-Marie en 2004. Par la réalisation de son projet d'Atlas, le TACS souhaitait aussi agir en prévision de l'éventuelle révision de ce chapitre d'urbanisme.

Les trois phases du projet

1. Il s'agit, dans un premier temps, d'inventorier, de compiler, centraliser l'information et la représenter sous forme de cartes. La cartographie permet d'exprimer spatialement certaines informations et de saisir facilement leur impact sur le territoire. Certaines cartes présentent des informations de bases permettant de faire le recensement des effectifs dans le territoire à l'étude. Le couplage de ces informations ou leur analyse selon certaines de leurs caractéristiques peut susciter des réflexions intéressantes. Effectuer la cartographie en amont des démarches de réflexion collective permet de dégager des pistes d'analyse pertinentes ou insoupçonnées pour le reste de la réflexion.
2. Dans un deuxième temps, le projet permet d'identifier différents enjeux relatifs à l'avenir du territoire. En faisant ressortir les faits saillants pour chaque section de cartes, ce document deviendra un outil de compréhension et d'analyse permettant une réflexion raisonnée sur l'évolution du Centre-Sud, d'alimenter les démarches citoyennes et de traduire les volontés.
3. Finalement, le projet cartographique contribue à la priorisation des efforts et des actions, à provoquer les opportunités, être proactif et à se doter d'un projet et d'une vision d'avenir collective pour le quartier et ultimement de dégager ce que nous pourrions appeler un Atlas pour le milieu communautaire.

Le dépôt de ce mémoire s'appuie principalement sur les réflexions issues de cette démarche cartographique, élaborée avec différents acteurs de développement dans le Centre-Sud, lors de séances de travail thématiques.

2.3 PARTICIPANTS À LA PRÉSENTE RÉFLEXION _ DÉMARCHE DE L'ATLAS

MEMBRES DU COMITÉ-CONSEIL TACS 2010-2011

- **CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal**, membre du TACS (Sonia Lefebvre)
- **CDC Centre-Sud**, membre du TACS (Marie-Ève Hébert)
- **Association des résidents et résidentes des faubourgs**, membre du TACS (Sébastien Paquet)
- **Rayside Labossière architectes**, membre du TACS (Ron Rayside)
- **Citoyen**, membre du TACS (Simon Wellman)
- **Rayside Labossière architectes**, participante non-membre au TACS (Christelle Proulx Cormier)

INVITÉS DU COMITÉ-CONSEIL TACS

- **Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario**, (Yves Bolduc)
- **Éco-Quartier Sainte-Marie** (Marie-Noëlle Foschini)
- **Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)** (Raphaëlle Rinfret-Pilon)
- **Centre d'éducation et d'action des femmes (CAL-CÉAF)** (Luise Dufresne)
- **Comité logement Ville-Marie** (Pierre Malo)
- **Sentier Urbain** (Pascale Rouillé)
- **Amis du parc Médéric-Martin** (Yves Chartrand)
- **Bureau du député Sainte-Marie Saint-Jacques - Martin Lemay** (Pierre-Alix Binet)
- **Vélo-Québec** (Aurélie Larssonneur)
- **Rayside Labossière Architectes, citoyen** (Antonin Labossière)
- **Citoyen** (Loïc Nigen)
- **Étudiante au baccalauréat en urbanisme (UQAM) et stagiaire chez Rayside Labossière** (Linda Munezero)
- **Étudiant au baccalauréat en urbanisme (UQAM) et stagiaire chez Rayside Labossière** (Mickhaël St-Pierre)

Coordination du comité-conseil TACS : Rayside Labossière architectes

3. PROPOSITIONS GÉNÉRALES

3.1 L'IDENTITÉ ET L'IMAGE DU QUARTIER

Même si l'activité du milieu communautaire y est très importante, l'image du quartier Sainte-Marie est souvent assez négative et le sentiment d'appartenance d'une partie des résidants face à celui-ci plutôt faible. Il faut donc trouver différents moyens pour redorer l'image de ce quartier probablement méconnu.

La création artistique comme particularité

Un important pôle de création artistique s'est développé autour de l'ancienne usine Grover au cours des dernières années. De façon générale, la présence des artistes grandit dans Sainte-Marie et constitue une opportunité d'utiliser ce moteur de développement pour contribuer à donner une identité distincte au quartier. Divers moyens peuvent permettre de rendre compte de la présence des artistes dans le secteur :

- **Intégration d'œuvres d'art d'artistes locaux dans les espaces publics, les ruelles vertes et sur les sites institutionnels**
- **Identification des pôles de création**
- **Tenue d'activités thématiques ouvertes au public**

L'identification des lieux et immeubles significatifs du quartier

Le sentiment d'appartenance à un quartier se développe plus facilement quand ses résidants connaissent son histoire et ses particularités. Le comité-conseil TACS recommande que des moyens soient mis en œuvre pour faire connaître l'histoire de Sainte-Marie et permettre à la population de décoder son cadre bâti :

- **Organisation de visites thématiques du quartier**
- **Réalisation et distribution de brochures qui présentent les lieux et acteurs clés du quartier**
- **Identification des lieux historiques ou nomination de lieux publics ou de salles en l'honneur de personnages importants provenant du quartier (installation de plaques)**

La signalisation

La signalisation peut également permettre de renforcer l'identité du quartier en le faisant connaître à la population locale et aux visiteurs. D'abord, la signalisation permet de **faire connaître les lieux, services et ressources présents sur le territoire**. Par ailleurs, la signalisation peut servir à **donner une image de marque au quartier**, à le distinguer des autres. La rue Ontario pourrait notamment faire l'objet d'un « branding » qui pourrait créer un appel dans le quartier.

3.2 LA CIRCULATION, LES TRANSPORTS ET LE STATIONNEMENT

Un réseau plus sécuritaire et plus convivial

De façon générale, le sentiment de sécurité est assez faible auprès des cyclistes et des piétons dans le quartier Sainte-Marie. Plusieurs acteurs du milieu mettent de l'avant l'idée qu'il est nécessaire de **sécuriser** :

- **La rue Ontario**
- **Les abords des écoles primaires et secondaires**
- **Les rues résidentielles**

Les principales solutions évoquées par le milieu et proposées par le comité-conseil TACS sont les suivantes :

- **Élargir les trottoirs sur la rue Ontario (et verdir ses abords) et diversifier les usages de ceux-ci (terrasses).**
- **Créer des avancées de trottoir aux intersections de la rue Ontario**
- **Apaiser la circulation sur les rues des secteurs résidentiels et près des écoles en verdissant ceux-ci, en ajoutant des avancées de trottoir aux intersections, en créant des circuits sécuritaires pour piétons (pédibus) et en ajoutant des dos d'âne.**
- **Rétablir le double-sens sur les rues De Lorimier, Frontenac et d'Iberville afin de réduire la vitesse des voitures et permettre le redéveloppement de ces artères.**
- **Permettre le double virage à droite sur la rue Papineau en provenance de la rue Sherbrooke (accès au pont) pour réduire la congestion**
- **Empêcher le virage à droite sur Papineau à partir de la rue Ontario (accès au pont) afin de faire de cette rue une artère locale qui permet les déplacements Est-Ouest**
- **Assurer la fluidité du transport en commun sur la rue Ontario (autobus 125-Ontario) et accroître sa fréquence**
- **Augmenter le nombre de pistes cyclables en rejoignant le réseau dans Hochelaga-Maisonneuve, le Plateau Mont-Royal et le centre-ville et également et rejoignant toutes les stations de métro.**
- **Limiter le camionnage dans les secteurs résidentiels et concentrer celui-ci sur le boulevard Notre-Dame et sur les rues d'Iberville et Frontenac**
- **Sécuriser les abords des stations de métro**
- **Développer un système de plate-forme multi-modale qui permet de combiner aisément l'utilisation du transport en commun et le vélo, le covoiturage)**
- **Identifier, au moyen d'une signalisation claire, les passages piétons et cyclistes près des écoles et des stations de métro.**

Il importe par ailleurs que la mise aux normes du réseau artériel soit faite le plus rapidement possible.





TRANSPORT ALTERNATIF
 ENJEUX

- Autoroute (MTQ)
- Artère principale (MTL)
- Artère secondaire (MTL)
- Collectrice (ARR)
- Locale (ARR)
- Pistes cyclables
- Pistes cyclables projetée
- Rue piétonne estivale
- Rue piétonne à l'année

Piétons blessés 1999 - 2003

- 6-10
- 11-18

Cyclistes blessés 1999 - 2003

- 6-10
- 11-18

Sources : Rayside | Labossière Architectes
 Ville de Montréal
 Direction de la santé publique
 Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
 Converterité



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83



Les accès

De façon prioritaire, il est essentiel de faciliter et de sécuriser l'accès à ces destinations:

- **Les écoles primaires et secondaires**
- **Les parcs**
- **Les stations de métro**
- **Le pôle Frontenac**

En somme, il est essentiel de revoir de façon globale la planification des déplacements dans le quartier Sainte-Marie afin d'assurer la sécurité des usagers dans des environnements plus conviviaux, plus adaptés aux objectifs de réduction de l'utilisation de l'automobile et d'une meilleure cohabitation des types de transport.

3.3 LA DENSIFICATION

Le quartier Sainte-Marie, bien que par endroit déstructuré, présente un immense potentiel de développement. La carte du **Développement sur le territoire du PPU Sainte-Marie (synthèse)** démontre que plus de 300 000m² au sol sont présentement vacant ou appelés à se développer dans les prochaines années. Ceci représente une opportunité pour à la fois densifier l'**habitation** et les **secteurs d'emploi** dans ce quartier central. **Le développement de logements pour famille doit par ailleurs être une priorité dans Sainte-Marie**, qui comprend déjà plusieurs services pour ce type de population (écoles primaires, centres de la petite enfance, etc.)

En plus des nouveaux emplois développés, près de 6500 nouvelles unités de logement pourraient être construites. Les nombres présentés dans le programme de l'arrondissement sont donc beaucoup trop conservateurs. **Les secteurs identifiés pour le développement de zones d'emplois sont : la rue Ontario (pour le commercial et le communautaire), le pôle de création autour de la Grover, le secteur Parthenais (dont une partie du site de la Sureté du Québec, le long des rues Fullum et Parthenais) et la portion avant du bâtiment de la JTI Macdonald (à moyen terme).**



LE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DU PPU SAINTE-MARIE

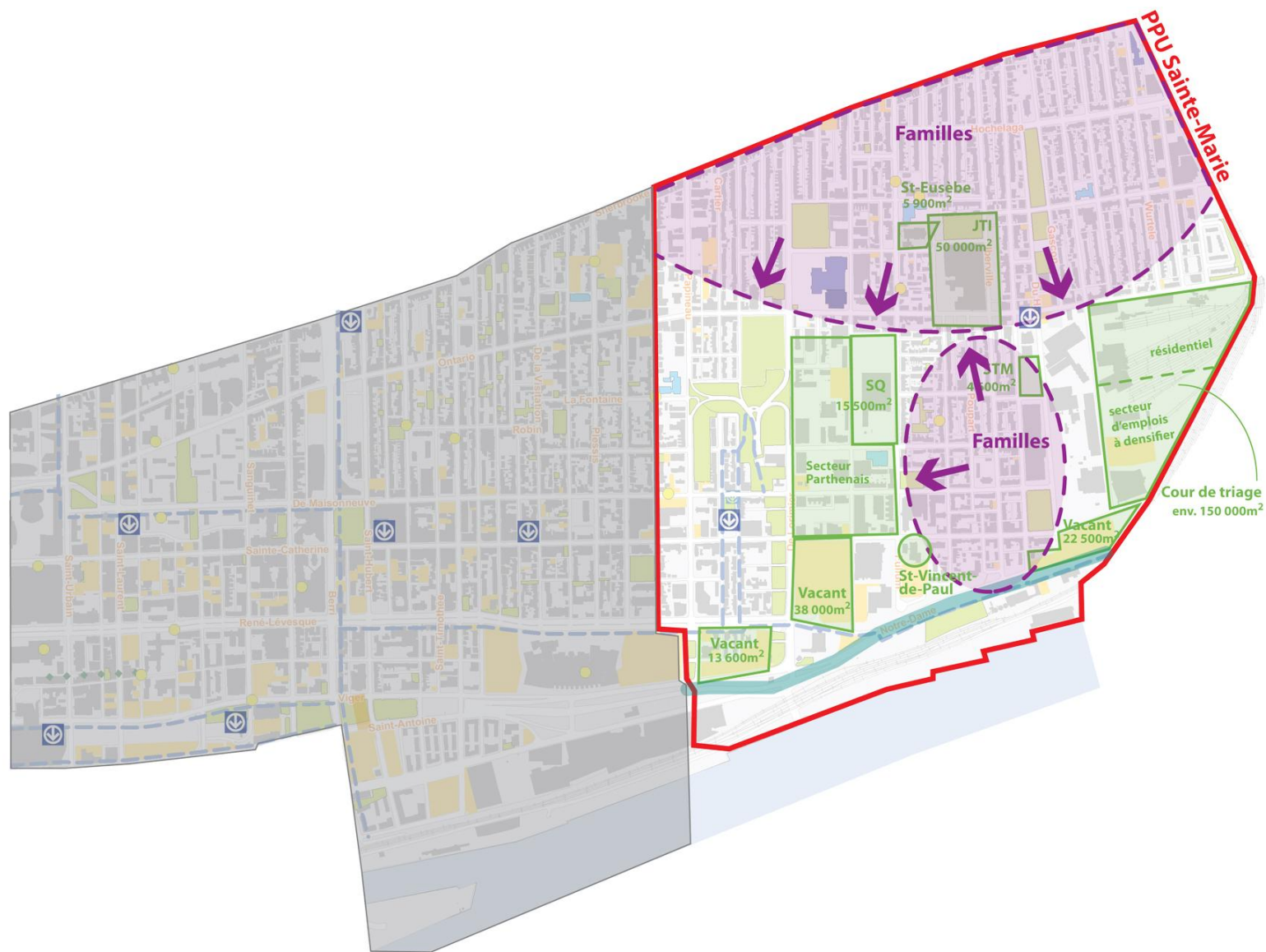
LES GRANDES TENDANCES

-  École primaire
-  École secondaire
-  Station de métro
-  CPE
-  Parc
-  Site au fort potentiel de développement habitations et/ou emplois (superficie approx. au sol)
-  Secteur démontrant une forte tendance à la transformation / grands enjeux

Source : Rayside Labossière
 Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
 Converterité



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83



LE DÉVELOPPEMENT SUR LE
 TERRITOIRE DU PPU
 SAINTE-MARIE

LES FAMILLES
 DANS SAINTE-MARIE

-  École primaire
-  École secondaire
-  Station de métro
-  CPE
-  Parc
-  Site au fort potentiel de développement habitations et/ou emplois (superficie approx. au sol)
-  Secteur où la demande et le potentiel pour les logements pour familles évoluent

Source : Rayside Labossière
 Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie
 Convercité



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83

3.4 LE VERDISSEMENT

Opération plantation

Le quartier Sainte-Marie, dans plusieurs de ses secteurs, souffre d'un déficit de végétaux et particulièrement d'arbres matures. Les principaux inconvénients liés à cette situation sont la création d'îlots de chaleur durant les périodes chaudes et un paysage urbain plus morne et moins attrayant. Par ailleurs, il a été observé que les arbres plantés sont souvent abimés l'hiver suivant par les véhicules de déneigement. Il semble donc que les efforts faits soient vains.

Le comité-conseil TACS recommande donc qu'une « opération de plantation » massive soit menée, tout en assurant la protection des arbres plantés par divers moyens, par exemple, ceux proposés par les organismes spécialisés en verdissement sur le territoire : l'Éco-quartier Sainte-Marie, Sentier Urbain et le Marché solidaire Frontenac.

Outre la plantation d'arbres, d'autres mesures de verdissement et de réduction des îlots de chaleur devraient être fortement encouragées, notamment :

- **Encourager financièrement l'aménagement de toitures végétalisées**
- **Obliger l'installation de toitures blanches ou vertes plutôt que les toitures traditionnelles lors des rénovations ou des constructions neuves**
- **Obliger l'aménagement d'une surface correspondant à 15% de la superficie des aires de stationnement de dix (10) cases ou plus et encourager le verdissement de tous les stationnements**
- **Encourager l'aménagement de surfaces poreuses en guise de stationnements**
- **Obliger l'intégration d'espaces verts sur les grands sites appelés à se développer dans les prochaines années**
- **Soutenir les initiatives de l'Éco-quartier Sainte-Marie pour poursuivre le verdissement des ruelles et notamment en permettant la fermeture de certains accès des ruelles en « I » pour créer de petites places publiques vertes. Soutenir le développement d'un réseau de ruelles vertes.**

3.5 L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Puisque le milieu communautaire et l'économie sociale jouent déjà un important rôle dans le développement du quartier Sainte-Marie, **le comité-conseil TACS demande que des mesures soient mises sur pieds afin de faciliter l'implantation de ces types d'employeurs et de développeurs importants dans le milieu**, notamment afin que ceux-ci aient pignon sur la rue Ontario pour assurer leur visibilité.

3.6 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Afin de contrer la problématique de la malnutrition, divers organismes du quartier ont mis sur pieds différents projets pour répondre aux besoins essentiels de la population en matière d'alimentation. Notons ici notamment le travail remarquable des organismes membres de la Table CIGAL. Pourtant, l'accès à des aliments frais, de qualité et à prix abordable demeure un enjeu important dans Sainte-Marie. De plus, le phénomène d'enclave créé par les configurations urbaines particulières (voies d'accès au pont, voie ferrée, terrains vacants, grandes industries, etc.) aggrave la problématique. Deux moyens sont ici proposés pour contribuer à remédier à cette situation déplorable :

- **L'installation permanente d'un marché public (marché solidaire Frontenac) sur la place publique au cœur du Pôle Frontenac**
- **L'aménagement de plusieurs jardins collectifs et / ou communautaires dans les zones résidentielles et dont la pérennité dans le temps doit être assurée**

3.7 LA GENTRIFICATION ET LE MAINTIEN DES POPULATIONS LOCALES

Comme tous les quartiers centraux de la Ville de Montréal, Sainte-Marie subit les pressions immobilières et démographiques qui rendent précaires la situation des ménages locataires et particulièrement celle des ménages à revenu modeste ou faible. L'exode de la population résidente, un effet caractéristique du phénomène de gentrification, se fait de plus en plus sentir dans le quartier. Aussi, puisqu'un important redéveloppement de Sainte-Marie est imminent et même entamé, **il est essentiel de prévoir des mécanismes qui assureront le maintien de la population actuelle dans le quartier en favorisant les projets qui comprennent une forte mixité sociale, notamment au moyen de l'application de la politique d'inclusion, avec un minimum de 30% de logements sociaux et communautaires (et principalement des unités pour familles).**

D'autres enjeux entraînent l'exode de la population, par exemple, la perception négative des résidents par rapport aux écoles de la Commission scolaire de Montréal. Sainte-Marie est pourtant l'un des rares quartiers centraux de Montréal où il est possible de poursuivre sa scolarité de la maternelle à la fin du secondaire à proximité de son lieu de résidence. **La notion de « campus » autour des écoles, déjà présente dans le discours de différents acteurs du milieu, doit devenir un projet clé pour la rétention des familles au cœur du quartier.** Pour ce faire, **il est notamment essentiel d'améliorer l'image de l'école secondaire Pierre-Dupuy** et de fournir à celle-ci les ressources et la visibilité nécessaire pour promouvoir les projets porteurs qu'elle met en place pour remédier à la situation.

3.8 L'INNOVATION!

Bien que Montréal fut récemment nommée Ville UNESCO de design, il est décevant de constater que la majorité des projets de développement urbain et architectural présentent des formes somme toute conservatrices qui ne participent pas réellement à renforcer l'image de la ville créative, festive et animée qu'on décrit.

L'occasion est idéale, dans Sainte-Marie, de prouver **que la création et l'innovation sont des moteurs importants du développement économique et culturel en proposant des aménagements originaux, innovateurs et basés sur les principes de développement durable.** Ceux-ci participeraient assurément à doter le quartier d'une signature particulière qui contribuerait à l'amélioration de l'image de celui-ci.

Rue Ontario > consolider la vocation commerciale - continuité
 > attribuer un caractère unique à la rue
 > cohabitation des circulations, aménagements invitants - principe de la "rue partagée"
 > favoriser la présence d'organismes communautaires
 > terrasses simples et gratuites sur trottoirs élargis
 > obligation d'installation de stationnements vélos devant les nouveaux projets
 > sécurité des piétons et verdissement
 > Éclairage à l'échelle humaine (éviter l'effet éclairage d'autoroute")

Pôle Frontenac > centre-ville du quartier / pôle civique
 > présence du marché public
 > place publique ouverte

Pôle de création > favoriser le développement d'emplois liés aux arts

Secteur Parthenais > densification résidentielle et des emplois
 > cohabitation des fonctions

Réseau cyclable > prolongation de la piste cyclable
 > connectivité inter-quartiers
 > sécurité des usagers

Enclave à briser

Pôle d'emplois secteur arts et culture

Secteur Parthenais

Vacant 13 600m²

Vacant 38 000m²

Énorme potentiel de développement

St-Eusèbe 5 900m²

JTI 50 000m²

STM 4 600m²

St-Vincent-de-Paul

accès par Ontario

Cour de triage env. 150 000m²

vacant 22 500m²

concentrer le camionnage sur Notre-Dame, Iberville et Frontenac

- > Améliorer et élargir l'accès au fleuve
- > Élargir considérablement le parc Bellerive (éliminer la chute à neige)
- > Bande végétalisée et voies pour cyclistes et piétons
- > Lien avec le Vieux-Montréal

- > DENSIFICATION IMPORTANTE
- > INNOVATION DANS LES FORMES URBAINES ET ARCHITECTURALES
- > AMÉLIORATION DE L'IMAGE ET VERDISSEMENT
- > COHABITATION DES FONCTIONS ET DES USAGERS
- > SÉCURITÉ ACCRUE DANS LES ZONES SCOLAIRES
- > DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT POUR FAMILLES

LE DÉVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DU PPU SAINTE-MARIE

SYNTHÈSE

- École primaire
- École secondaire
- Pistes cyclables
- Pistes cyclables projetées
- Station de métro
- CPE
- Parc
- Site au fort potentiel de développement habitations et/ou emplois (superficie approx. au sol)
- Secteurs comprenant plusieurs sites avec un fort potentiel de développement ou une thématique particulière

Source : Rayside Labossière
 Fond de plan : Arrondissement Ville-Marie Convercité



Projection : Québec MTM (zone 8) NAD 83

4. PROPOSITIONS SPÉCIFIQUES

4.1 LA RUE ONTARIO

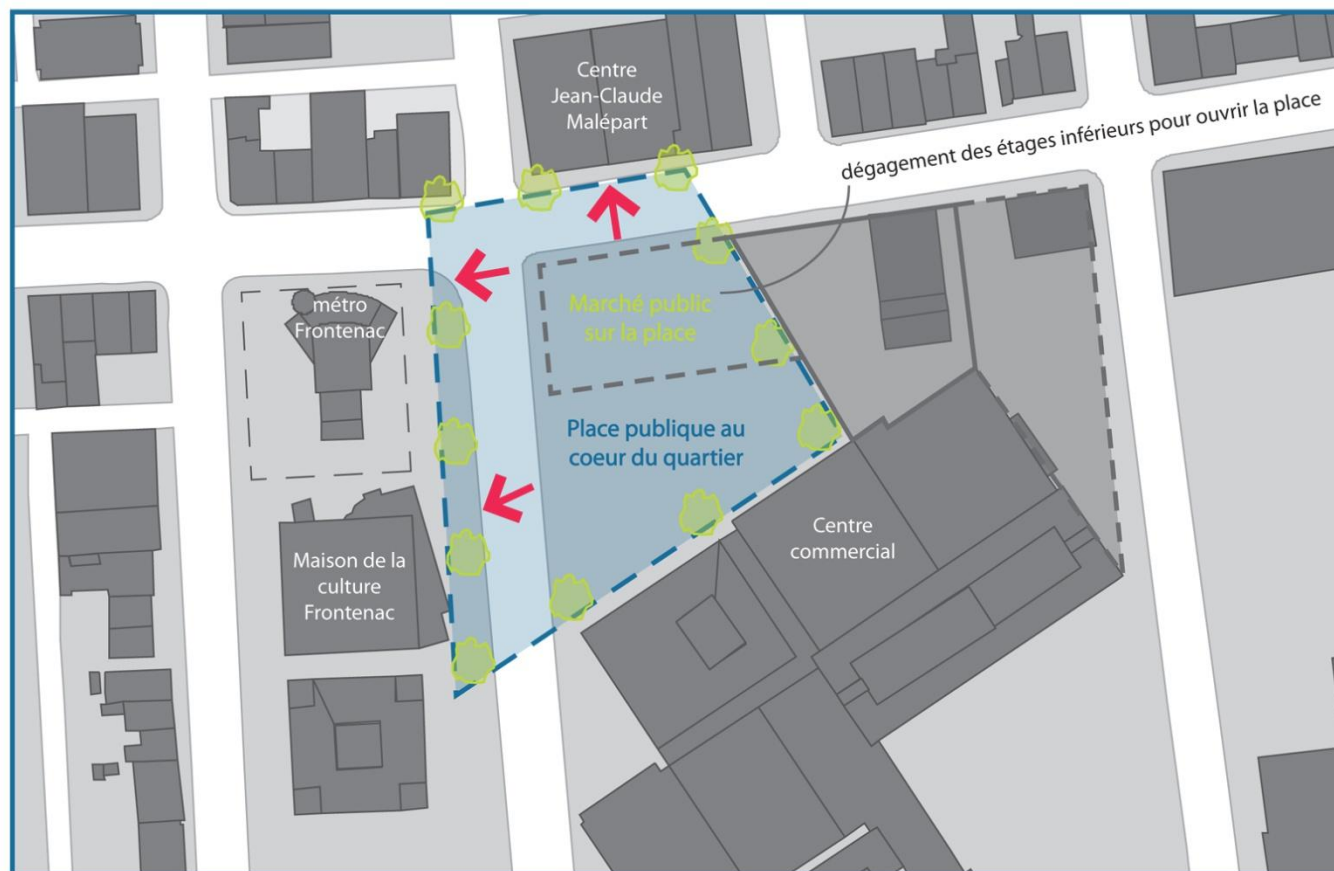
La rue Ontario est sans contredit l'une des composantes principales du quartier Sainte-Marie. Traversant tout le quartier d'est en ouest, elle est la principale artère commerciale et regroupe divers services à la population. Son réaménagement, son image et la diversité des commerces et services qui y ont pignon sur rue sont essentiels à la vitalité et au bon fonctionnement du quartier Sainte-Marie.

Néanmoins, plusieurs enjeux ou considérations doivent être adressés dans le cadre du PPU Sainte-Marie. Le comité-conseil TACS recommande:

- **Que la rue Ontario se voit attribuer un caractère unique, grâce à des aménagements de qualités et originaux, une signalisation efficace, la mixité des usages et des circulations qu'on pourra y trouver.**
- **Que la cohabitation des usagers et des types de circulation soit encouragées au moyen d'aménagements conviviaux à la fois pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes (incluant le transport en commun) – PRINCIPE DE LA RUE PARTAGÉE**
- **Que les trottoirs soient élargis pour y inclure des activités commerciales, de la végétation, du mobilier urbain de qualité et distinctif, en plus de favoriser les déplacements à pieds sécuritaires.**
- **Que la vocation commerciale de la rue soit renforcée par la continuité des locaux commerciaux en rez-de-chaussée. Que tous les projets de réaménagements ou de construction sur la rue Ontario intègrent un espace commercial (qui peut également être occupé par un organisme communautaire ou une entreprise d'économie sociale). Il est par ailleurs essentiel d'interdire les dérogations à ce règlement.**
- **Que les restaurateurs puissent facilement et gratuitement utiliser les espaces de stationnement ou les trottoirs (élargis) devant leur commerce durant la période estivale afin d'animer et de sécuriser la rue, en plus d'attirer de nouvelles clientèles.**
- **Que l'aménagement de stationnements pour vélos soit obligatoire devant tout nouveau projet (résidentiel, commercial ou autre) sur la rue Ontario.**
- **Que soit encouragée l'installation d'ateliers-boutiques sur la rue Ontario afin de rendre-compte de l'activité créatrice du quartier tout en assurant l'occupation des espaces commerciaux (la présence du lieu de création à même le point de vente aide souvent à rentabiliser l'activité de l'artiste). Protéger leur localisation dans l'éventualité d'une hausse des coûts de loyer.**

4.2 LE PÔLE FRONTENAC

Le pôle Frontenac a été identifié par l'arrondissement comme un pôle civique à consolider. Effectivement, il apparaît évident que ce secteur constitue le véritable **CENTRE-VILLE DU QUARTIER** Sainte-Marie. Aussi, il est essentiel que le développement de celui-ci s'effectue en fonction de l'ouverture d'une place publique qui lie les composantes principales de cette « plaque-tournante ».



-  Place publique avec pavage distinctif et végétation abondante
-  Alignements d'arbres qui encadrent la place et créent un appel des rues Ontario et du Havre
-  Ouverture de la place et percées visuelles vers les éléments principaux du pôle civique
-  Agrandissement prévu du centre commercial
-  Constructions supplémentaires envisagées (usages mixtes) dont l'implantation doit s'adapter à la place.

Plusieurs quartiers montréalais ont dû, au cours des dernières années, repenser les abords de leur station de métro, certaines avec succès (par exemple, la station de métro Mont-Royal, d'autres moins (par exemple, la station de métro Jean-Talon). Pour assurer le succès et l'efficacité de cette nouvelle place, il faut, selon le comité-conseil TACS :

- **miser sur l'ouverture de la place publique sur la rue Ontario et faire en sorte que celle-ci s'étende jusqu'aux éléments principaux qui encadrent celle-ci, soit la Maison de la culture Frontenac, le centre Jean-Claude Malépart, l'édicule du métro et le centre commercial. Afin de dégager le coin des rues Ontario et du Havre, l'arrondissement doit s'assurer que tout nouveau projet de construction à cet emplacement doit libérer le sol sur deux étages. La continuité de la place, combinée avec le marquage de celle-ci au moyen d'un pavage différent, permettra de créer un appel au cœur de celle-ci et de renforcer son caractère public.**
- **Que la place accueille un marché public (le Marché Solidaire Frontenac). Le succès des marchés sur les places ouvertes des stations de métro Mont-Royal et Rosemont démontre bien la complémentarité de ces usages et la contribution à l'augmentation de l'achalandage sur le site.**
- **Intégrer massivement la végétation pour créer une « ambiance verte », qui contribuera à la définition d'une image de marque pour le quartier et la rue Ontario.**



Une place publique ouverte et verte au cœur du Pôle Frontenac
Croquis d'ambiance : Ron Rayside

4.3 LE SECTEUR DE LA JTI MACDONALD

Le secteur de la JTI Macdonald représente un important potentiel de développement à moyen terme, tel que mentionné dans le PPU. Quelques critères ont été identifiés par le comité-conseil TACS pour favoriser le développement d'un projet bien intégré à son milieu :

- **Le site doit faire l'objet d'une planification d'ensemble, certes, et celle-ci doit impliquer le milieu social et communautaire afin de s'assurer que le développement proposé réponde aux besoins de la population locale d'abord et avant tout.**
- **La portion avant du site, donnant sur la rue Ontario, pourrait notamment accueillir une zone d'emplois dans la partie patrimoniale de l'édifice principal.**
- **La rue d'Iberville, pour sa part, se prête très bien à l'implantation de logements.**
- **Le parc Walter-Stewart peut soit demeurer à son emplacement actuel ou être réintégré au cœur du projet.**
- **La circulation doit également être repensée sur l'ensemble du site.**

4.4 LE SECTEUR PARTHENAIS

Le secteur Parthenais doit assurément faire l'objet d'une densification importante densification, tant au niveau de l'habitation que des zones d'emplois. La balise d'aménagement proposée dans le PPU concernant les stationnements sur le site de la Sureté du Québec fait mention de la possibilité d'aménager un stationnement étagé au nord de l'îlot.

Le comité-conseil TACS propose plutôt de favoriser les stationnements en sous-sol et la construction de bâtiments résidentiels ou à des fins d'emplois sur la rue Coupal.

Concernant le Complexe De Lorimier au Pied-du-Courant, le comité-conseil TACS recommande l'inclusion d'un nombre important de logements sociaux et communautaires afin d'assurer la mixité sociale sur le site. Comme pour tous les développements de grands sites, l'implication du milieu social et communautaire dans le processus est primordiale.

4.5 LE SECTEUR DE LA COUR DE TRIAGE

Le secteur de la cour de triage du CP présente un potentiel de développement sous-évalué. La portion nord (portion située environ au nord de la rue Lafontaine), peut, à long terme, faire l'objet d'un **développement résidentiel** important. La portion sud peut pour sa part être densifiée et devenir un important **pôle d'emplois**.

Ce secteur enclavé doit par ailleurs **devenir accessible depuis la rue Ontario** par le prolongement d'une des rues Nord-Sud qui se butent actuellement au site.

4.6 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La problématique de la sécurité alimentaire a été identifiée par différents acteurs du milieu social et communautaire (Table de développement social, Marché solidaire Frontenac, Table CIGAL, etc.) comme un enjeu important dans le quartier Sainte-Marie. Afin d'adresser cet important problème, plusieurs solutions déjà proposées sont ici soutenue par le comité-conseil TACS :

- **Aménagement d'une place de marché public accessible et visible au cœur du pôle Frontenac, sur la nouvelle place publique.**
- **Augmenter le nombre de jardins communautaires et collectifs sur le territoire et assurer leur maintien à long terme**

4.7 LE SECTEUR AUX ABORDS DE LA RUE NOTRE-DAME

La rue Notre-Dame constitue à la fois un accès au fleuve et une importante barrière au sud du quartier Sainte-Marie. Différents moyens permettraient néanmoins d'améliorer l'interface de celle-ci et de mettre en valeur le seul accès riverain du quartier, le parc Bellerive :

- **Élargir considérablement le parc Bellerive à la fois vers l'est et vers l'ouest, notamment en éliminant la chute à neige**
- **Créer une bande végétalisée doublée d'une voie pour cyclistes et piétons qui relie le parc Bellerive au Vieux-Montréal**

- **Faire en sorte que la remontée de l'éventuelle voie Notre-Dame ne s'effectue pas dans la portion qui donne accès au fleuve.**
- **Garantir un accès sécuritaire aux piétons qui souhaitent traverser la rue Notre-Dame dans le secteur.**

4.8 LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Les sites religieux (églises, ensembles conventuels, etc.) représentent un important potentiel de développement, étant situés au cœur des quartiers et étant massivement appelés à voir leur usage repensé dans les prochaines décennies. Bien que chargés d'une symbolique particulièrement forte aux yeux de la population, leur conversion est dans bien des cas inévitable. Le potentiel qu'offrent ces sites est considérable, étant donné la taille des sites et leur localisation privilégiée, au sein des milieux de vie.

Déjà d'importants moteurs de développement social, il semble aller de soi que ces sites poursuivent leur mission sociale. Outre les fonctions communautaire et culturelle, les sites religieux présentent une bonne opportunité de développer du logement pour familles; d'autant plus que les besoins pour ce type de logements sont importants dans le quartier Sainte-Marie. Ces divers usages permettront de conserver la vocation sociale du lieu, tout en répondant aux besoins de développement et de consolidation des milieux de vie.

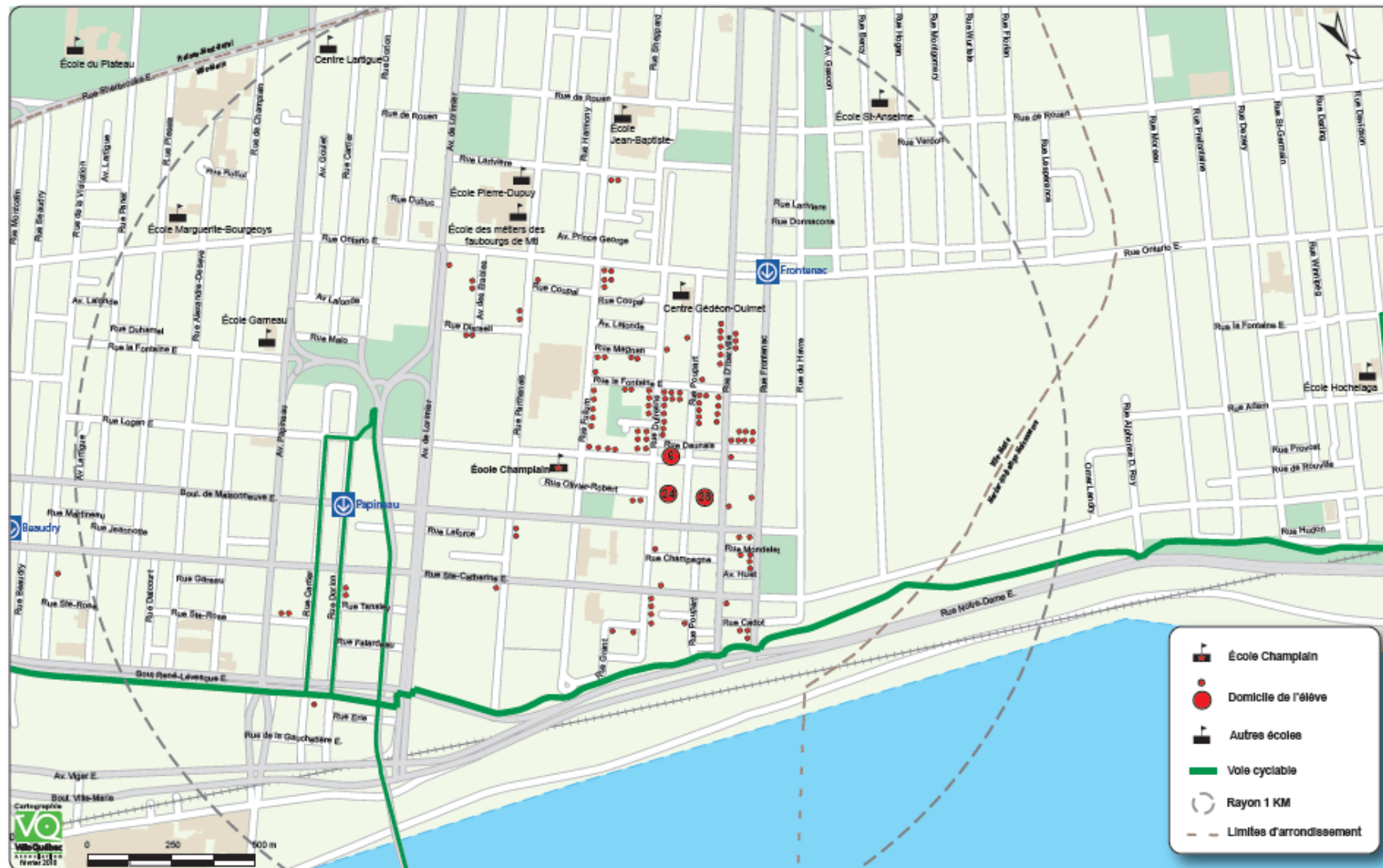
Le comité-conseil TACS recommande que les sites à vocation religieuse dont se départissent l'archevêché et les différentes congrégations religieuses soient mis en valeur tout en accueillant ces nouveaux usages qui permettent de préserver la vocation sociale du lieu : usage communautaire, usage culturel, habitations sociale (notamment pour familles)

Le site de l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil est un exemple tout à fait caractéristique de cette situation et **présente une excellente opportunité pour développer du logement pour familles**, d'autant plus que l'ampleur de son bâtiment principal (l'église) nécessite d'importants travaux difficiles à assumer financièrement. Les éléments significatifs de son patrimoine (la façade, par exemple) pourraient par ailleurs être mis en valeur dans un nouveau projet de développement du site.

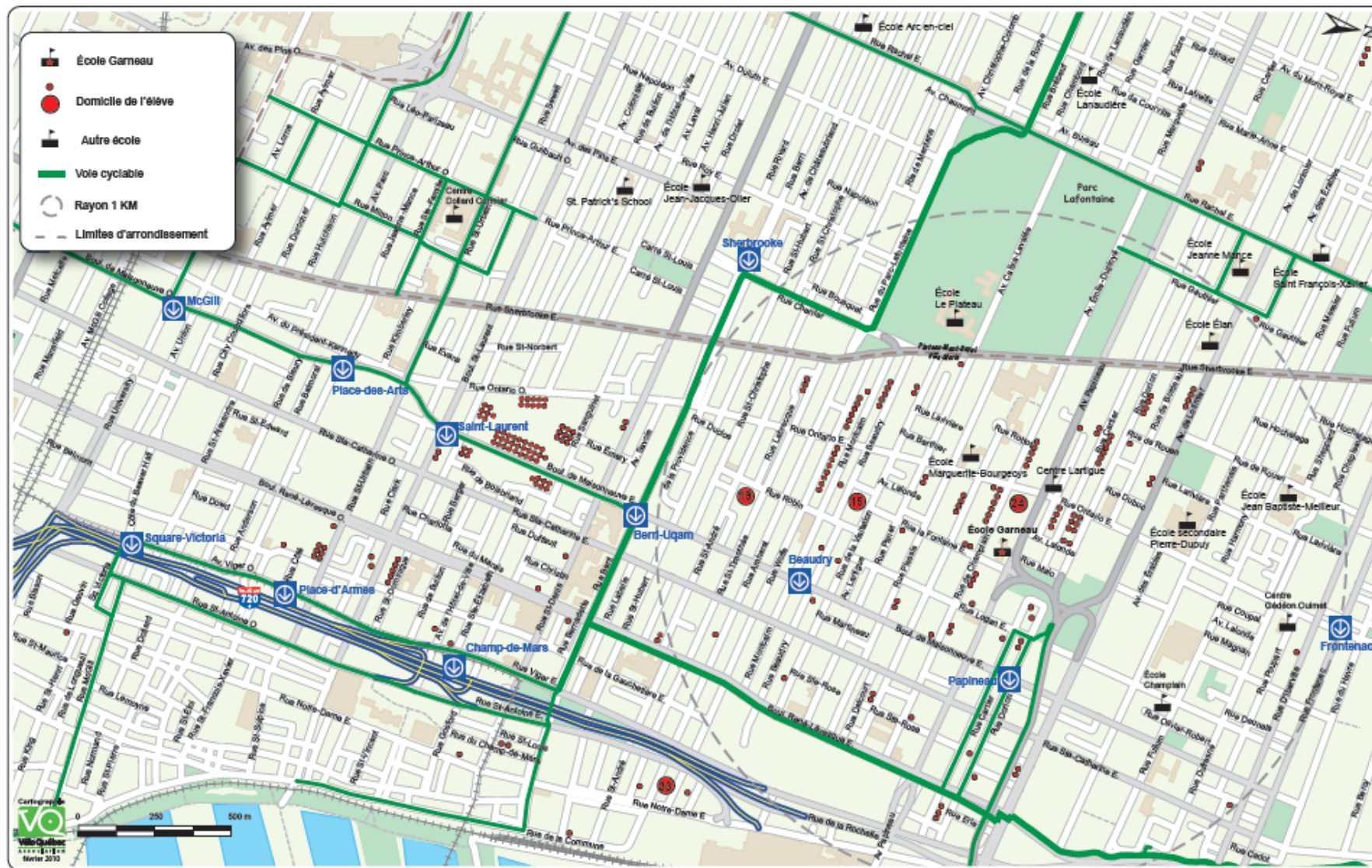
5. ANNEXES

Répartition géographique des élèves par école (par Vélo-Québec)

Carte 1 Répartition géographique des élèves de l'école Champlain (CSDM)



Carte 1 Répartition géographique des élèves de l'école Garneau (CSDM)



Carte 1 Répartition géographique des élèves de l'école Marguerite-Bourgeoys (CSDM)

